

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2021 MAIRIE D'AMANCEY

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie d'AMANCEY, le 8 janvier 2021 à 20h30, après convocation légale du 4 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe MARECHAL, Maire. Absent excusé : Jean-Michel BOURGON.
Secrétaire de séance : Jean-Louis MOUROT.

-I- SUBVENTIONS

Le CM valide le versement des subventions suivantes :

- AIKIDO : 1 100 €
- ABC FOOT : 850 €
- TENNIS CLUB AMANCEY : 1 100 €
- HAND BALL CLUB AMANCEY : 1 100 €
- ADMR : 100 €
- 3^{ème} Age : 160 €
- CONJOINTS SURVIVANTS : 30 €
- HANDI BIKE : 50 €
- RESTO DU CŒUR : 50 €
- LOVE DANCES : 1 100 €

Validé à l'unanimité.

-II- REMBOURSEMENT

Le CM valide le remboursement du repas des anciens pour les conjoints de moins de 70 ans à hauteur de 25 € le repas.

-III- REMBOURSEMENT FUITE D'EAU

Lors des travaux dans le logement au 30 rue du Traîneau, un tuyau d'alimentation en eau potable a été percé ce qui a provoqué une surconsommation d'eau.

M. le Maire propose de rembourser la somme de 78.54 € à M. Loïc BERAUD correspondant au volume de sa facture réduite d'un forfait de 40 m³ par personne.

Validé à l'unanimité.

-IV- TRAVAUX RENOVATION DE DEUX LOGEMENTS DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents travaux de rénovation de deux logements situés au 13 rue de l'Eglise.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de réaliser et de financer les travaux d'extension de rénovation de deux logements pour un montant de 233 427 € HT.

Se prononce sur le plan de financement suivant :

Subventions :

DETR-DSIL	:	57 503 €
Conseil Régional	:	40 000 €
Conseil Départemental	:	19 200 €
SYDED	:	13 000 €
Emprunt	:	<u>103 724 €</u>
Total HT	:	233 427 €

Sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR/DSIL – du Conseil Régional de BFC au titre du dispositif Habitat règlement d'intervention Habitat/Aménagement, du Conseil Départemental au titre de la restauration des logements communaux à vocation sociale – du SYDED au titre du Fond de Transition Energétique,

S'engage à financer le solde du financement par inscription des crédits nécessaires au budget de la commune d'AMANCEY.

Demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention.

S'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Validé à l'unanimité.

AUDIT ENERGETIQUE

Lors de la séance en date du 4 septembre 2020, le CM avait validé la réalisation d'un audit énergétique de l'ancien logement situé au 13 rue de l'Eglise en collaboration avec le SYDED.

M. le Maire donne lecture de la convention qui précise les modalités de la prestation.

La contribution de la commune s'élève à 1 134 €. Suite à cette présentation, l'assemblée valide cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

Validé à l'unanimité.

-V- HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal valide le paiement d'heures supplémentaires dans le cadre de la mise à disposition à :

- La CC Loue Lison : entretien des espaces verts, entretien des bâtiments intercommunaux, maintenance quotidienne de la chaufferie intercommunale.
- Le SIVU-RPI : entretien des espaces verts syndicaux, entretien du bâtiment syndical
- Le SIAAF : maintenance quotidienne de la station d'épuration

Période 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

Agents	CC LL	SIVU RPI	SIAAF	Total	Taux	Base	Montant
F. STIEGLER	4	13	13	30	10.35	151.67	310.50
C. GRANDJEAN	4	8	12	24	11.74	151.67	281.76

-VI- PROJET VIDEO PROTECTION

Depuis quelques mois, la commune réfléchit à se doter de moyens de vidéo protection.

Même si notre village n'est pas le siège de violents méfaits, il s'avère que quelques actes d'incivilité, dégradations ou autres non-respect du bien vivre ensemble sont à déplorer (dégradations au terrain de foot, au giratoire, tags à l'école, au gymnase, vols de matériels).

De plus, il s'avère que certains des aménagements récents peuvent être la cible de détérioration, notamment la Mairie, nouvellement réaménagée, avec ses équipements extérieurs, sa fontaine, son mobilier urbain mais également la zone de la nouvelle école, de la salle sportive, du vestiaire et du giratoire Sainte Marie.

Afin d'approfondir la réflexion, plusieurs réunions de travail ont été organisées en collaboration avec la gendarmerie nationale pour présenter ce système qui est encadré de manière très rigoureuse par des textes de loi.

M. Claude CUCHE présente la synthèse des différents points abordés lors de ces réunions, à savoir :

- Quel est le rôle d'un tel dispositif ?
- Quelles sont les garanties pour la protection de la vie privée ?
- Qui peut consulter les images ?
- Pendant combien de temps les images sont-elles conservées ?
- Quelles informations doivent être mises en place ?

En conclusion, il est indiqué que 90 communes du Doubs en sont équipées.
Cette présentation ouvre un large débat au sein de l'assemblée où tous les avis sont écoutés.

Après que chacun ait pu s'exprimer, M. le Maire rappelle les conditions :

- Installation de caméras de protection sur les zones suivantes : Mairie, vestiaire, école publique, salle sportive, giratoire Sainte Marie.
- Référents du dispositif : M. le Maire (titulaire), M. Claude CUCHE (suppléant).
- Visionnage des séquences : uniquement en présence des forces de gendarmerie sur commission rogatoire ou à la demande du référent.

Résultat du vote : Pour : 11 – contre : 2 – abstention : 1.

Suite à ce vote, M. le Maire indique que cet investissement sera inscrit aux orientations budgétaires 2021.

-VII- QUESTIONS DIVERSES

Information antenne relais 5G

La Sté FREE a informé la commune de sa volonté d'installer les équipements nécessaires à l'ouverture de la 5G sur le secteur d'AMANCEY.

Il est précisé que cette installation n'implique aucune modification du système antenneaire, ni des paramètres radioélectriques.

Un dossier d'informations a été reçu en ce sens. Il est consultable au secrétariat de Mairie.

Validé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Affiché le 28 janvier 2021.

Philippe MARECHAL,
Maire d'AMANCEY